

Comité de pilotage de l'Atelier de la donnée Centre-Val de Loire du 1^{er} octobre 2024

Lieu : MSH Val de Loire et visioconférence

Horaires : 9h00 – 10h50

Présents : Anne Azanza (Direction des bibliothèques & des archives - Université de Tours), Stéphane Cesbron (Responsable du Système d'Information en Région Grand-Ouest – INSERM), Marine Durand (Services Partenariat et Valorisation – CNRS Délégation Centre Limousin Poitou-Charentes), Laurence El Khouri (Directrice adjointe science ouverte – CNRS Direction des Données Ouvertes de la Recherche), Emmanuelle Huver (Vice-Présidente en charge de la commission de la recherche (SHS) – Université de Tours), Carine Lucas (Chargée de Mission Science Ouverte - Université d'Orléans), Laurence Rageot (MSH Val de Loire – responsable de l'ADCVL), Xavier Rodier (Directeur de la MSH Val de Loire – Responsable de l'ADCVL), Carine Van Heijenoort Adjointe au directeur scientifique référent pour la région Centre)

Ordre du jour : 1. Actualités science ouverte – 2. Informations générales concernant l'ADCVL – 3. Les référents de l'ADCVL dans les unités de recherche – 4. L'ADCVL dans l'écosystème Recherche Data Gouv – 5. Questions diverses

[Compte-rendu rédigé par Laurence Rageot et envoyé aux membres du comité de pilotage le 29 octobre 2024]

Compte-rendu

Xavier Rodier introduit la réunion en indiquant qu'il va laisser Laurence Rageot l'animer car elle gère l'Atelier de la donnée Centre-Val de Loire

I. Actualités Science ouverte

a. Glossaire des données de la recherche – avril 2024

Le groupe INSA a publié en avril 2024 un glossaire des données de la recherche. Conçu par les référents Science ouverte du Groupe INSA, il a comme objectif d'enrichir les connaissances sur un sujet à fort enjeu : <https://www.groupe-insa.fr/nos-actualites/le-groupe-insa-publie-un-glossaire-des-donnees-de-la-recherche>

b. Nomination d'une Chargée de Mission Science Ouverte pour l'Université d'Orléans : Carine Lucas – mai 2024

Carine Lucas indique que, depuis sa prise de fonction, elle a travaillé à la rédaction d'une charte de la science ouverte de l'Université d'Orléans qui devrait être présentée en Commission Recherche en octobre 2024. Elle rédige désormais une feuille de route. Elle a

également organisé des réunions et essaye de mettre en place un réseau de correspondants dans les laboratoires pour passer les informations vers les collègues.

c. Réunion pour le suivi de la labellisation du DataCentre avec la DGRI du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche – 17 septembre 2024

Laurence Rageot indique avoir été invitée à présenter l'ADCVL lors de la réunion de suivi de la labellisation du DataCentre. Cette réunion, organisée au BRGM, par le Délégué régional académique à la recherche et à l'innovation Centre Val de Loire, correspond à l'étape régionale du tour de France des DataCentres entrepris par la Direction générale de la recherche et de l'innovation du ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche. Le chef du Département Infrastructures et Services Numériques de la DGRI a présenté la feuille de route pour les DataCentres et les Mésocentres. Ensuite, l'état de développement du DataCentre ainsi que la vision stratégique des principaux partenaires ont été présentés puis des projets utilisant le DataCentre et des réseaux régionaux.

d. Assises Nationales des Données de la Recherche et Remise des prix science Ouverte, Marseille, 26-27 novembre 2024

Laurence Rageot indique que les Assises Nationales des Données de la Recherche auront lieu en novembre à Marseille et seront l'occasion de la remise des prix science ouverte des données et du logiciel libre de la recherche pour l'année 2024.

II. Informations générales concernant l'ADCVL

Laurence Rageot indique présenter de façon chronologique l'activité de l'Atelier de la donnée depuis la dernière réunion du comité de pilotage d'octobre 2023.

a. Guichet unique

Le guichet unique, dont la présentation avait été faite lors de la réunion du comité de pilotage d'octobre 2023, a été mis en ligne en novembre 2023.

Depuis cette date, 17 demandes ont été ainsi reçues, auxquelles il faut ajouter les demandes qui arrivent de façon directe, notamment pour des plans de gestion de données. Il faut noter que les demandes sont liées aux actions de communication : lors de l'ouverture en novembre 2023 puis pour l'inauguration de l'ADCVL en avril 2024.

Deux services sont majoritairement demandés : Accompagnement au dépôt des jeux de données dans un entrepôt et Plan de gestion de données.

Les statistiques de fréquentation du site web qui héberge le guichet unique, montrent un peu plus de 2000 visites. Les pages les plus consultées sont la présentation de l'ADCVL et du réseau Recherche Data Gouv ainsi que la page sur l'inauguration de l'Atelier.

b. Communication

Le 1^{er} décembre 2023, Lisa Bertrand a été recrutée en tant que chargée de communication de l'ADCVL. C'est le dernier contrat effectué sur le financement du FNSO pour monter l'atelier. Trois contrats d'un an ont été réalisés sur ce financement : un premier pour le guichet unique qui s'est terminé en mai 2024 ; un second qui s'est terminé en juin 2024, pour faire un état des lieux des bonnes pratiques dans les différentes disciplines et créer des fiches pratiques qui

ont été publiées sur le site de l'Atelier mais aussi pour le réseau des ateliers de la donnée ; le dernier pour la communication.

Lisa Bertrand vient de réaliser une vidéo de présentation de l'ADCVL, publiée début septembre sur Canal-U (<https://www.canal-u.tv/chaines/adcvl>).

Au préalable, elle avait créé tout un panel d'outils de communication : un compte LinkedIn sur lequel elle poste depuis début septembre des publications génériques sur les thématiques de l'Atelier : « Qu'est-ce qu'une donnée de recherche ? » « Les bonnes raisons pour diffuser ces données de recherche » ; une newsletter mensuelle interne pour les membres de l'Atelier ; un kit de communication en déclinant le logo de l'ADCVL qui avait été fait par le service communication de l'Université de Tours ; des supports de communication (dépliants, kakémonos, stickers, goodies) qui sont à la disposition de tous les partenaires. Elle travaille désormais à la refonte de la page d'accueil du site pour y intégrer une fonctionnalité d'actualités et agenda.

Le contrat de Lisa Bertrand va s'arrêter fin novembre et Laurence Rageot s'interroge sur l'avenir. Une partie de la communication va être reprise par l'équipe de l'Atelier (l'alimentation de LinkedIn, les actualités, la lettre), cependant se pose la question des futures adaptations du kit de communication ou du support print.

Xavier Rodier répond que s'il y a des besoins de reprise du kit de communication ou de développement ou d'extension de ces outils de communication, la chargée de communication de la MSH Val de Loire pourra prendre le relais à partir du moment où la charte graphique est établie. Cependant, il pense important de considérer comment la communication peut être relayée par les différents services de communication des partenaires de l'Atelier. Il lui semble important en comité de pilotage que chacun identifie le type de relais qui peut être fait avec ces outils de communication. Il ajoute qu'il faut diffuser plus largement la newsletter car c'est un outil de mobilisation de la communauté des chercheurs de la Région autour de la question d'ouverture des données. Laurence Rageot répond que la newsletter été conçue comme un outil d'animation interne mais qu'elle peut parfaitement être plus largement diffusée. Lors de la réunion du comité opérationnel du 27 septembre, la moitié des collègues ont indiqué qu'elle était intéressante et l'autre moitié qu'ils ne l'ouvraient pas. Lisa Bertrand a corroboré cette dichotomie avec les statistiques qui montrent un taux de 50% d'ouverture.

Stéphane Cesbron indique être intéressé par la recevoir. Il ajoute qu'il peut relayer l'information dans les unités INSERM. La chargée de communication de l'INSERM peut également relayer des informations dans la lettre hebdomadaire régionale, cependant, elle ne pourra pas reprendre tous les outils de communication ou les compléter.

Xavier Rodier répond que l'Atelier ayant un périmètre large avec sept partenaires, il est extrêmement compliqué de trouver les bons canaux pour diffuser l'information auprès de tous les chercheurs. Chaque établissement dispose de ses listes de diffusion et de ses moyens de communication, l'Atelier ne peut écrire à tout le monde, il faut donc trouver des relais pour assurer l'information.

Emmanuelle Huver se demande si l'Atelier de la donnée avait été présenté aux directeurs d'unité en Commission Recherche. Elle propose de le mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion en mars 2025, d'autant que de nombreux directeurs d'unité ont changé.

Carine Lucas indique avoir organisé des réunions pour présenter la science ouverte aux chercheurs de l'Université d'Orléans et elle leur a présenté l'ADCVL. Elle a également communiqué auprès des directeurs de laboratoire.

c. Formation

En mars 2024, une première formation pour les membres de l'Atelier a été organisée.

Le fonctionnement de l'ADCVL est basé sur la mutualisation et la montée en compétences de toutes les personnes qui travaillent sur les données et la science ouverte chez les partenaires. Cette première formation délivrée par l'URFIST s'inscrivait dans cet objectif de montée en compétences communes. Elle a commencé par un rappel sur les notions essentielles sur les données, le cadre juridique et les principes FAIR, puis, s'est poursuivie sur des aspects un peu plus réflexifs et de perspective.

Le réseau de l'Atelier, est composé de personnels des SCD des deux universités, des personnels des DSI de quasiment tous les partenaires, des services de valorisation des universités et du CNRS, de l'archiviste de l'Université d'Orléans et la correspondante archives dans la région pour le CNRS, de la déléguée à la protection des données de l'Université de Tours et de la correspondante dans la région du CNRS, des personnels de la MSH, des personnels d'accompagnement de l'OSUC, des correspondants science ouverte d'INRAE. Il compte 38 personnes, auxquelles s'ajoutent les personnes qui sont recrutées pour l'Atelier en tant que tel. Des groupes de travail par service proposés par l'Atelier ont été créés afin de répondre aux sollicitations faites via le guichet unique. Ils ont également pour but de réfléchir aux formations qui pourraient être proposées et de les monter. Toutes ces personnes sont membres du comité opérationnel qui va désormais se réunir tous les trimestres. Ces réunions ont lieu en visioconférence mais avec une possibilité de présentiel à Tours et à Orléans à partir de la prochaine réunion en décembre.

d. Inauguration

Le 9 avril 2024, a eu lieu l'inauguration officielle de l'ADCVL à laquelle tous les partenaires ont contribué. Une journée d'étude a permis de présenter les différents membres de l'écosystème Recherche Data Gouv. Puis l'inauguration a eu lieu en fin de journée. Isabelle Blanc, Administratrice ministérielle des données, des algorithmes et des codes sources au Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche, qui était présente, a été très marquée par le soutien apporté à l'atelier par tous les partenaires.

Xavier Rodier confirme qu'elle lui a fait un retour très positif sur ce point. En effet, lors d'une réunion des différents ateliers au ministère, quelques semaines au préalable, il avait été mentionné que certains dossiers rassemblent beaucoup de partenaires mais que tous n'étaient pas totalement impliqués. Aussi, le fait que l'inauguration contredise cette image a été particulièrement bien perçu, et que les partenaires montrent qu'ils sont bien partie prenante de la construction collective de l'Atelier a été important dans l'image donnée aux collègues du ministère.

e. Codes et logiciels

Le 15 mai 2024, Rémi Ossant a été recruté grâce à un financement du Pôle Universitaire d'Innovation Loire Valley Innov', pour travailler au suivi des codes et logiciels. Il était précédemment en contrat sur le financement du FNSO pour l'installation de l'Atelier et a développé le guichet unique. Sur le Pôle Universitaire d'Innovation Loire Valley Innov', un financement de 3 ans et 8 mois est consacré aux codes et logiciels à mi-temps pour l'Atelier de la donnée et à mi-temps pour C-Valo.

Rémi Ossant a commencé à travailler à une enquête sur les pratiques autour des codes et logiciels et notamment leur valorisation, qu'elle soit dans le domaine de la science ouverte ou économique. Cette enquête permettra de savoir qui dans la Région produit des codes et

logiciels et la valorisation qui en est faite. Cela initiera un dialogue et une réflexion sur la valorisation et l'archivage. Une formation sur les codes et logiciels comme produits de recherche est également en cours de montage.

Lors de la réunion du comité opérationnel, la question de l'ouverture d'un service « Codes et logiciels » dans le guichet unique a été posée, mais cela n'a pas semblé opportun car la majorité des questions risque de concerner les licences or il sera difficile d'y répondre. En effet, ces questions doivent être anticipées dès le début du développement pour vérifier que les librairies utilisées permettent la diffusion. De plus, le service juridique ne peut toujours pas être ouvert car le seul partenaire représenté dans ce groupe est l'Université de Tours.

Carine Lucas répond qu'en tant que chercheur qui fait du logiciel libre, elle n'aurait pas le réflexe d'aller chercher des informations codes et logiciels dans une structure qui s'appelle Atelier de la donnée. Elle fait une distinction entre les données et les codes et elle ne chercherait pas de réponse dans ce type de services. De plus, quand elle a été confrontée aux questions de licences, elle ne s'est pas adressée aux services juridiques mais au Service Partenariat et Valorisation Grand Campus mutualisé entre le CNRS et l'Université d'Orléans. Elle a cependant eu l'impression de se retrouver seule à devoir chercher les informations, et à essayer de comprendre les différences entre les licences. Emmanuelle Huver indique que pour l'Université de Tours, il est important de prendre contact avec le Service Partenariats, Innovations et Valorisation et plus particulièrement Morgane Guibert. Laurence Rageot confirme qu'elle fait partie de l'Atelier et a participé à la discussion lors du comité opérationnel.

Xavier Rodier indique que même si l'intitulé « Atelier de la Donnée » n'invite pas nécessairement à penser logiciel, il faut étudier la manière de communiquer pour que les chercheurs, enseignants chercheurs de la Région comprennent que l'Atelier est le point d'entrée pour toutes les questions de science ouverte et que les codes sources et logiciels entrent dans la dynamique. Sur la pertinence d'ouvrir un service dès maintenant, il reconnaît que c'est prématuré tant qu'on n'a pas la capacité de répondre aux besoins.

Laurence El Khouri répond que ces questions sont très prégnantes dans l'ensemble des établissements, et des ministères. Le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche a publié un rapport sur les codes sources et leur valorisation. À la suite de la loi sur la dématérialisation, ces questions sont traitées au CNRS par les Services Partenariat et Valorisation, souvent dans les délégations régionales. Certains établissements, comme INRAE, ont défini des préconisations dans leur feuille de route. Le CNRS prendra certainement sa part dans cet écosystème. La question des licences est importante, diverse et complexe. La DDOR cherche la meilleure façon de s'exprimer sur ce sujet. De plus, la question peut avoir des liens avec le dépôt des publications et des données. Les guichets des ateliers de la donnée peuvent permettre de s'adresser aux différents experts de l'ensemble de la production scientifique et faire le lien entre codes, données, entrepôts, archives ouvertes, éventuellement plateformes, centres de calcul, mésocentres.

Laurence Rageot cite l'Atelier de Grenoble qui traite des codes et logiciels depuis son origine mais qui est porté par le mésocentre. Les collègues grenoblois ont indiqué que 80 % des demandes qu'ils recevaient sur les codes et logiciels concernaient les licences. Il a donc semblé important qu'une des premières actions de Rémi soit une formation qui permettra notamment d'évoquer les incompatibilités qu'il peut y avoir entre des licences héritées, et toutes les questions à se poser dès le début du développement suivant la valorisation souhaitée.

Laurence El Khouri répond que c'est une question difficile à traiter parce qu'il peut y avoir une imbrication de différentes licences. C'est au cas par cas et il est donc compliqué de donner une doctrine générale.

Laurence Rageot insiste sur l'importance pour les chercheurs d'avoir conscience des questions dès le début de la conception du code. Lors du comité opérationnel, une collègue d'INRAE a apporté un témoignage sur un projet où il a fallu reprendre un logiciel quand s'est posée la question de la diffusion car les librairies utilisées ne permettaient pas une valorisation ouverte.

Carine Lucas indique que dans son laboratoire de mathématiques, 90% de ses collègues gardent leurs codes sur leur machine, éventuellement les mettent sur leur page web, mais ne cherchent pas à les diffuser. Avec son équipe, ils ont fait l'effort d'essayer de créer une communauté autour de leur logiciel mais il y a très peu de personnes qui sont prêtes à le faire. Elle pense qu'il faut essayer de faire comprendre aux collègues que le logiciel qu'ils ont développé peut servir à leurs voisins pour éviter qu'eux-mêmes le redéveloppent. Mais le problème, c'est que cela demande beaucoup plus de temps de diffuser un logiciel que de le garder sur sa machine et le faire tourner uniquement quand on en a besoin.

Laurence El Khouri confirme et indique qu'une mission a été donnée à Daniel Le Berre sur l'interopérabilité entre les forges Gitlab. Il faut commencer par une formation pour travailler en communauté sur des outils de forge, puis faire communiquer les forges quand elles ne sont pas totalement ouvertes comme GitHub. L'idée, n'est pas d'empêcher les personnes de travailler sur GitHub, mais de se rendre compte qu'il faudrait faire au moins une sauvegarde ailleurs que sur GitHub qui a été acquis par Microsoft. De plus, désormais, nombre de codes sont générés par intelligence artificielle avec une question de licence à étudier. C'est un sujet très intéressant et qui prendra du temps.

Xavier Rodier indique que, pour lui, le rôle de l'Atelier est de contribuer pour la communauté des chercheurs de la Région, à cette sensibilisation, à l'intérêt de ne pas garder son code par devers soi et de le partager, comme c'est également le cas pour les données, mais avec deux orientations majeures : en premier lieu, celle de la réutilisation, soit d'un logiciel complet s'il est packagé et réutilisable en l'état, soit de librairies ou parties de codes ; mais également avec un enjeu de reproductivité de la recherche. La question se pose de manière différente selon les disciplines mais c'est un enjeu qu'il faut porter et les actions de formation et de sensibilisation conduites par l'Atelier doivent porter sur les données, mais aussi sur ces aspects.

Laurence Rageot indique que, en commençant par une enquête, l'objectif est d'identifier les laboratoires qui produisent des codes et logiciels pour savoir où porter ces actions de formation.

f. Plans de gestion de données

Le 1^{er} juillet 2024, une seconde personne a été recrutée sur le PUI Loire Valley Innov', pour assurer l'accompagnement à la rédaction des plans de gestion de données. Le financement permet un CDD de 4 ans. Clara Monmarché est installée dans le bureau MSH à l'Université d'Orléans.

Une fois Clara Monmarché arrivée, une formation pour formateurs sur les plans de gestion de données a été faite par l'URFIST, dans le cadre de la montée en compétences des membres de l'Atelier.

g. Formations

Le 7 octobre 2024, une première formation va être dispensée par Clara Monmarché et Laurence Rageot pour le Laboratoire Ligérien de Linguistique. La demande initiale concernait les plans de gestion de données, mais, au fil des discussions, le besoin s'est orienté vers une sensibilisation aux bonnes pratiques de gestion des données de la recherche à destination des doctorants. Cette intervention s'inscrit dans le cadre des « Bidouillages » organisés par le laboratoire. Elle sera suivie de la présentation d'un outil d'aide à la décision orienté RGPD, développé dans le cadre du consortium des linguistes CORLI, permettant de répondre aux questions concernant la gestion des données personnelles.

Plusieurs formations seront proposées en 2025. L'Atelier interviendra, avec les collègues du SCD de l'Université de Tours pour des conférences de sensibilisation à la science ouverte à destination des écoles doctorales. Depuis la mise en œuvre de la feuille de route de l'Université de Tours, cette conférence est obligatoire pour tous les doctorants. Elle dure deux heures et permet d'aborder les publications, les données et les codes et logiciels.

Ensuite, début 2025, une session de sensibilisation sur les plans de gestion de données sera proposée aux lauréats des projets ANR. Des contacts avec les services de valorisation ont été noués pour obtenir les contacts des chercheurs venant d'avoir un financement ANR. Cette sensibilisation pourra être généralisée à tous les lauréats des appels à projets où un plan de gestion de données est obligatoire.

Xavier Rodier ajoute espérer qu'à terme cette sensibilisation mobilise également des chercheurs qui n'ont pas d'obligation à faire un plan de gestion de données mais qui en comprennent l'intérêt.

Marine Durand demande comment sont constituées les listes de projets ANR et si son service a été contacté. Laurence Rageot répond qu'un message a été adressé au Service Partenariat et Valorisation Grand Campus mutualisé entre le CNRS et l'Université d'Orléans

Au printemps 2025, la formation sur codes et logiciels en tant que produit de recherche devrait pouvoir être proposée.

La MSH Val de Loire a organisé en 2023 une formation « GIT de survie », formation de premier niveau sur la façon d'utiliser GIT pour travailler sur du logiciel. Une session sera proposée au niveau de l'Atelier au printemps 2025.

Enfin, le groupe de travail « FAIRisation des données » a décidé de monter une formation aux principes FAIR. Il est envisagé de découper le sujet en deux sessions : l'une portant sur l'aspect « Facile à trouver » et « Accessible » qui sont les bases de toute donnée FAIR et une seconde, plus avancée, sur « l'interopérabilité » et la « réutilisation ». Le travail de montage de la formation est prévu entre mars et juillet 2025 et les deux sessions auraient lieu à la rentrée 2025 avec une courte période entre les deux. La formation sera proposée en distanciel pour toucher le plus de monde possible et pourrait incorporer des enregistrements vidéo présentant des retours d'expérience permettant d'avoir des exemples de différentes disciplines. La formation est montée par des collègues de l'OSUC, d'INRAE et de la MSH.

Enfin, de nouvelles formations pour la montée en compétences des membres de l'Atelier seront également organisées.

Carine Lucas demande si ces formations, exceptée celles pour les écoles doctorales, seront ouvertes à tout le monde dans le Centre Val-de-Loire. Laurence Rageot confirme.

Emmanuelle Huver ajoute que les conférences de sensibilisation pour les écoles doctorales sont devenues obligatoires à Tours et peut-être aussi à Orléans. Carine Lucas répond ne pas être au courant. Emmanuelle Huver indique que c'est à la discussion du prochain collège doctoral. L'Université de Tours les a rendues obligatoires dans les crédits doctoraux ainsi que celle sur le plagiat et l'éthique de la recherche.

III. Les référents de l'ADCVL dans les unités de recherche

Laurence Rageot indique que la question de la communication vers les chercheurs et enseignants-chercheurs devenant de plus en plus prégnante avec les actions de formation prévues, elle souhaite mettre en place un réseau de référents science ouverte dans les unités de recherche. La création de ce réseau avait été prévue dans le dossier lors de la réponse à l'appel à manifestation d'intérêt pour la création de l'Atelier. Afin d'initier la réflexion, elle s'est basée sur le rapport d'un des groupes de travail du réseau des ateliers « Préconisations pour la mise en œuvre d'un réseau de référents données de la recherche » qui devrait être publié prochainement. Ce document liste les points d'attention : l'état des lieux préalable chez les différents partenaires, l'engagement indispensable des tutelles, l'adaptabilité de la granularité, les modes de désignation et de valorisation du rôle de référent, les modalités de formalisation de la mission, les missions des référents, et pour finir la vie du réseau.

Concernant l'adaptabilité de la granularité du réseau, l'objectif reste de couvrir toutes les unités de recherche de la Région. Un premier état des lieux des réseaux existants a été fait avec les membres du comité opérationnel. Les situations sont assez diverses, par exemple, à l'Université de Tours un réseau HAL existe avec un référent dans chaque unité de recherche, alors que ce n'est pas le cas à l'Université d'Orléans.

Deux situations apparaissent particulières. En premier lieu, INRAE, où un réseau de Référents Données Opérationnels (RDO) est déjà structuré avec une animation nationale par la Direction pour la Science Ouverte (DipSO). Laurence Rageot propose de ne pas demander de référent pour l'Atelier mais de travailler avec le réseau des RDO dont certains sont déjà membres de l'Atelier. En second lieu, le BRGM qui a une organisation spécifique avec des départements. Les membres du BRGM faisant partie du comité opérationnel n'ont pas répondu aux sollicitations, Laurence Rageot ne sait si des référents science ouverte sont déjà présents.

Carine Lucas indique être en train de constituer un réseau de correspondants dans les laboratoires avec des personnes volontaires. Elle insiste sur l'aspect science ouverte, plus large qu'uniquement les données. De plus, elle a contacté les directeurs de laboratoire pour obtenir un correspondant dans chaque unité. Elle établit la liste et elle commence à transmettre des informations. Elle a remarqué que, les messages envoyés aux directeurs de laboratoire pour diffusion, n'étaient pas forcément relayés. Elle établit donc une liste comprenant les directeurs d'unité et une personne sensibilisée à la science ouverte.

Emmanuelle Huver répond que les demandes de référents se sont multipliées avec les référents transition écologique, science avec et pour la société... Cela pèse sur les laboratoires et participe à un effet de surcharge qu'il faut prendre en compte, il est d'ailleurs difficile d'en trouver maintenant.

Laurence Rageot confirme et pose la question des missions des référents science ouverte. Afin que cela ne soit pas trop chronophage, elle propose de la concentrer sur le lien entre le laboratoire et l'ADCVL pour faire remonter les besoins des chercheurs auprès de l'Atelier et transmettre les informations quand l'Atelier propose des formations ou de nouveaux services.

Ils pourraient également être éventuellement sollicités pour apporter une expertise sur ce que propose l'Atelier et être destinataire d'informations nationales sur la science ouverte.

Stéphane Cesbron ajoute que toutes les tutelles demandent des référents et que cela embolise les laboratoires. Il faudrait donc que ce soient les mêmes référents, et arriver à s'accorder.

Xavier Rodier acquiesce. Il revient sur le rôle des référents qui doit être un rôle d'interface avec l'ADCVL pour favoriser la transmission d'informations et la sensibilisation au plus près des chercheurs dans les laboratoires, comme les « Ambassadeurs » qui existent en Lorraine. Emmanuelle Huver ajoute que c'est déjà beaucoup de relayer. Xavier Rodier répond que l'idée n'est pas de les charger de réaliser des enquêtes, ou de faire des choses car on sait que c'est chronophage et pas forcément très productif.

Laurence Rageot ajoute que les profils des référents sont forcément variés. L'atelier de la donnée de Reims a fait le choix de ne rechercher que des chercheurs pour son réseau de référents mais elle propose de ne pas restreindre et de rester souple. Elle pense qu'il faut solliciter les directeurs de laboratoire et leur laisser le choix du profil. Emmanuelle Huver répond qu'il lui semble difficile de contourner les directeurs d'unité.

Laurence Rageot lui demande si, en tant que Vice-Présidente Recherche, elle est prête à appuyer la démarche. Emmanuelle Huver indique qu'elle la relaiera mais qu'elle pense qu'un message ne suffira pas et qu'il est nécessaire de prévoir une présentation de l'ADCVL en Commission Recherche en y associant Anne Azanza pour faire un moment de présentation de la politique science ouverte. Elle pense que cela avait été fait lors de la création de l'Atelier mais une partie des directeurs a changé et il est toujours utile de faire des rappels. Elle ajoute que pour certains laboratoires, cela ne posera pas de problème car ils sont déjà sensibilisés, mais que pour d'autres ce sera compliqué et qu'il faut peut-être envisager un référent pour plusieurs unités. Laurence Rageot répond que certains laboratoires lui ont déjà donné le nom d'un référent et que la granularité peut être adaptée à la taille des unités. Par ailleurs, il ne faut pas attendre d'avoir des référents dans toutes les unités pour initier le réseau.

Emmanuelle Huver propose aussi de s'appuyer sur les composantes. Cela déchargerait les laboratoires et porterait la réflexion au niveau d'un collectif de laboratoires dont certains sont sur plusieurs composantes. Elle pense qu'il pourrait être intéressant de mobiliser à ce niveau-là pour décharger les laboratoires tout en ayant une politique concertée.

Carine Lucas répond qu'elle a organisé les réunions selon les quatre pôles thématiques de recherche de l'Université d'Orléans afin de regrouper thématiquement les chercheurs, mais cela ne lui semble pas être le bon niveau pour faire passer de l'information.

Laurence Rageot lui demande comment elle envisage la relation avec l'ADCVL. Accepterait-elle de faire passer de l'information provenant de l'Atelier sur sa liste de référents. Carine Lucas propose de transmettre, une fois qu'elle sera complète, la liste des correspondants science ouverte pour que l'information y soit transmise directement tant que le nombre de messages reste raisonnable.

Xavier Rodier propose que le comité de pilotage décide que l'ADCVL ayant dans ses objectifs de créer un réseau de référents dans les unités pour pouvoir diffuser de l'information, et qu'un certain nombre d'établissements ayant des correspondants ou référents dans les unités sur cette thématique, le lien avec l'Atelier de la donnée fasse désormais partie de leurs missions. Ainsi, Laurence Rageot peut interagir avec l'ensemble du réseau des correspondants directement pour éviter une étape et un relais. Emmanuelle Huver donne son accord mais indique que le problème est d'identifier le réseau existant. Xavier Rodier acquiesce mais, là où les réseaux existent, cela aiderait à franchir une première étape. Il demande son avis à Carine

Lucas. Elle accepte car elle pense qu'il n'est pas utile qu'elle serve de rebond pour renvoyer l'information, tant que ça reste une quantité d'informations raisonnable. Elle n'a pas envisagé cette liste comme limitée aux messages de la part de l'Université d'Orléans mais dans le but de diffuser l'information science ouverte au sens général. Elle doit finaliser la liste avant de la transmettre et elle pourra être considérée comme la liste des correspondants science ouverte de l'université d'Orléans.

Carine Van Heijenoort indique qu'il lui paraît logique que si un référent « donnée » existe dans une unité, il soit considéré comme référent pour l'ensemble de ce qui a trait à la question des données. Mais, il lui semble que la question est plutôt de savoir comment attirer les personnes pour qu'il y ait un référent « donnée » dans chaque unité.

Laurence El Khouri accepte également. Le but des ateliers est de mutualiser. L'important est que l'information circule le plus possible. Il faut éviter la redondance que ce soit avec un correspondant « donnée » ou un correspondant science Ouverte. Elle pense qu'au sein du laboratoire, il faut que l'information circule quel que soit le correspondant.

Laurence Rageot rappelle que l'Université de Tours a des correspondants HAL dans les unités. Laurence El Khouri indique que s'il y a deux référents, il serait bien qu'ils soient tous les deux en contact avec l'ADCVL. Laurence Rageot confirme, le principal étant la science ouverte. De même, il n'est pas envisageable de demander dans quelques mois un nouveau correspondant pour les codes et logiciels.

Emmanuelle Huver indique réfléchir à quel réseau existant pourrait être confiée cette mission. Elle pense que c'est aux correspondants HAL qui sont déjà en relation avec Stéphanie Puel. Ils ont déjà connaissance des enjeux et cela éviterait de mettre un référent artificiel. Dans les unités où il y a vraiment des enjeux autour des données, ce sera plus intéressant.

Stéphane Cesbron indique qu'il a, pour l'INSERM, une liste de référents qu'il pourrait transmettre. Toutefois, il souhaite, au préalable, se rapprocher du Département Science Ouverte de l'INSERM pour savoir si un réseau de référents existe ou si c'est en projet.

Laurence Rageot remercie tous les membres du comité de pilotage et reprendra contact avec chacun pour la mise en œuvre. Elle recontactera également le BRGM.

IV. L'ADCVL dans l'écosystème Recherche Data Gouv

Laurence Rageot indique que les membres de l'écosystème Recherche Data Gouv, se sont réunis deux fois en un an pour des séminaires des modules d'accompagnement. Durant deux jours, sont présents tous les ateliers, les centres de référence thématique et les centres de ressources pour échanger et apprendre à se connaître. Le premier séminaire, en décembre 2023 à Reims, était consacré aux centres de ressources. Le second, en juin à Poitiers, était centré sur la communication et les interactions entre les différents membres de l'écosystème. Le prochain séminaire aura lieu à l'INIST, à Nancy en novembre 2024 mais la thématique n'est pas encore annoncée. Ce sont des moments importants qui viennent en complément des réunions mensuelles des responsables

V. Questions diverses

Laurence El Khouri félicite l'ADCVL pour l'ensemble des actions présentées et les interactions dans l'écosystème Recherche Data Gouv qui se construit avec la labellisation de nouveaux

ateliers. Recherche Data Gouv prend également une orientation européenne en devenant centre de compétences de Skills4EOSC et en étant impliqué dans le projet FIDELIS retenu par la commission européenne pour construire un réseau européen d'entrepôts de confiance. Elle demande où en est l'ADCVL par rapport au projet qui a été déposé concernant les recrutements, le budget...

Laurence Rageot répond que le budget demandé au FNSO pour la création de l'Atelier était en grande partie consacré aux trois CDD dont le dernier se termine fin novembre 2024. Cependant, il reste du budget pour organiser les formations pour la montée en compétences. En effet, l'URFIST intervient gratuitement, seule la mission de l'intervenant est à prendre en charge plus les missions des stagiaires. Elle rappelle que les deux contrats (plans de gestion de données et codes et logiciels) sont financés pour quatre ans sur le Pôle Universitaire d'Innovation Loire Valley Innov.

Xavier Rodier ajoute qu'il est important que du budget pour la formation et la sensibilisation reste disponible, car ce sont des actions qui permettent de dynamiser le fonctionnement de l'Atelier. Concernant les recrutements, le relais pris grâce au PUI est très positif d'une part pour le fonctionnement de l'Atelier, mais aussi dans la démarche. En effet cela montre que les établissements qui se sont réunis pour monter le PUI ont intégré cette dimension dans une part du projet. C'est un signal fort et important dans la dynamique et dans l'engagement des établissements. Cependant, comme Directeur de la MSH Val de Loire qui vient de rendre sa demande de moyens au CNRS et aux autres établissements tutelles, il lui faut envisager, avec les tutelles, les moyens de continuer les missions de l'Atelier avec le réseau de 35-38 personnes évoqué. Ce ne sont pas 38 ETP mais ce réseau est fondamental, et il faut voir comment, d'une part, la formation, la montée en compétence permet de consolider les choses, et d'autre part, se projeter au-delà des 4 ans. Il faut s'interroger sur ce que seront les besoins pour continuer à faire vivre l'ADCVL. C'est une perspective à laquelle il réfléchit en essayant de se projeter, même si au-delà de 4 ans, il n'est pas possible d'être précis.